

Bulletin
d'information

N° 31

Septembre 2015

(Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire

Guy BOUCHAUD

mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie

Mme Christelle PROVOST

secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes :

gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél : 05 53 52 78 02

Site :

www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte

Mardi et Jeudi

de 9 h à 12 h30

et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02

Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire :

Mardi : de 9 h à 12 h

Jeudi : de 9 h à 12 h

Samedi : sur rendez vous



CHEZ NOUS à *SAINT-MESMIN*



Croix de Justice à la Rouye

SOMMAIRE

- Page 1** : Couverture.
Page 2 : Sommaire – Nos joies – Nos peines.
Page 3 : Le petit mot du Maire.
Page 4 : Les informations : Site internet , Info. pour les chasseurs, Film, Nouvelle Association, Lecture.
Page 5 : Les informations (suite) La Croix de Justice - Pèlerinage aux Ages
Page 6 et 7 : Les informations (suite) : Le Cantou.
Page 8 : Les informations (suite et fin) : Permis de conduire, Monoxyde de carbone. Objectif Citoyen.
Page 9 : Associations et manifestations : Journée du 5 juillet - Vari art – Concours de boules.
Page 10 : Manifestations (suite) : Marchés de nuit – Kayak - Sortie des bénévoles.
Page 11 : Notre petit jeu - Histoire du petit Lutin – Communiqué Conseil Départemental.
Page 12 : Les manifestations à venir – Un peu d'histoire.
Page 13 : Compte rendu du conseil municipal du 15/09/15.
Page 14 : Compte rendu du conseil municipal du 15/09/15 (suite).
Page 15 : Les numéros utiles.
Page 16 : Le trimestre en photos.

NOS JOIES

Le 8 août le mariage de Marion Olivia PUJOL et de Gaël FRANÇOIS a été célébré à SAINT-MESMIN.

Ce couple de Gardes Républicains habitant la région parisienne a choisi notre commune pour retrouver sa famille (DUFAURE) et faire honneur au village. Nous leur présentons à tous les deux nos Meilleurs Vœux de Bonheur.

Nota Les derniers mariages en tenue militaire à SAINT-MESMIN remontent aux étés 1947 et 1970 , le premier celui du père et de la mère de notre Maire (Son père ,sapeur-pompier de Paris et sa mère née FOUGEYROLLAS-BORDERIE qui habitait à l'époque à La SEILLAS)et le deuxième ,celui de Guy BOUCHAUD (Sergent) et de Monique née AUMAÎTRE (MENU-BORDERIE) de Veaupeytourie.



Depuis le mois de septembre Mary et Jacques LUCASSEN qui demeuraient temporairement aux Pagnons sont devenus à temps plein habitants de Saint-Mesmin. Ils résident désormais au hameau de Lavarie. Déjà très bien intégrés à la vie du village, nous leurs souhaitons à tous deux une bonne installation.

NOS PEINES

Le 1^{er} août 2015 Marcelline REBIERE née MEZIE, bien connue dans le village sous le nom de « Lilie » est décédée à l'âge de 83 ans à son domicile de Las Peycharias. Lilie était née à Glandon le 25 janvier 1932. Ses obsèques ont eu lieu le 05 août à Angoisse et de nombreuses personnes se sont déplacées pour lui rendre un dernier hommage.

Le 6 août, c'est la nièce de notre Maire Mme Isabelle PONS- BERNARD née AUMAÎTRE disparue subitement qui, bien que n'habitant pas la commune a souhaité venir rejoindre sa grand-mère Louise AUMAÎTRE, notre doyenne en 2007, dans notre cimetière. De nombreuses personnes parfois venues de très loin, ont fait le déplacement pour accompagner leur amie et parente dans sa dernière demeure.



Le 11 août une foule très nombreuse a accompagné Odette Devaud qui nous a aussi quittés. Elle a eu 90 ans le 02 janvier. Née à Saint-Mesmin, elle a vécu toute sa vie dans sa ferme du Mercier qu'elle a quittée en 2005 pour aller vivre dans la maison de retraite de Pompadour. Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles endeuillées.

Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Comme vous avez pu le lire dans notre nécrologie, cet été je n'ai pas été épargné par la peine puisque j'ai perdu non seulement l'une de mes jeunes nièces mais aussi l'un de mes meilleurs coéquipiers du temps de l'ex-Union Soviétique que j'ai accompagné à PARIS à sa dernière demeure.

Malgré cela l'équipe que j'ai l'honneur de diriger à SAINT-MESMIN et les 27 bénévoles qui sont fidèles ont rempli leur mission de l'été. En effet les trois marchés de nuit ont été une réussite en dépit de la conjoncture économique de plus en plus difficile. Ces marchés ont en effet drainé plus de monde que les années précédentes ce qui a des conséquences positives sur le budget de l'association A.I.S. (Amicale Info-Solidarité) et qui permettra de maintenir cette année encore les prestations au profit de nos enfants (Arbre de Noël et cadeaux) de nos Aînés(Repas annuel et coffrets garnis) et de vous-mêmes (Clef USB avec film de SAINT-MESMIN). Je remercie donc mes 9 Conseillers pour leur soutien car ils ont montré que lorsque je n'étais pas trop au « top » ils avaient les compétences nécessaires pour prendre la relève. Merci aussi à ce groupe de bénévoles qui répond présent à chaque sollicitation et qui sait parfaitement s'intégrer à toute l'équipe. Ensemble nous allons surmonter la crise économique et sociale qui perdure, ensemble nous allons continuer à faire rayonner notre commune le mieux possible. Merci aussi à nos employés municipaux qui ont assumé avec brio les charges supplémentaires induites par ces manifestations et merci enfin à vous tous qui êtes venus.

Comme vous avez pu le découvrir vous-mêmes, nous avons maintenant un outil essentiel, le Cantou, dont la rénovation est une réussite car ce bâtiment est devenu un ensemble unique pour la promotion touristique et pour les activités familiales dans notre secteur. Nous allons maintenant compléter cette offre par l'aménagement de nos Gorges de l'Auvézère en construisant d'abord en 2016 cette passerelle qui reliera les deux berges (projet porté par la commune) puis en lançant le projet global de réalisation d'un cheminement sur les deux berges et la construction d'un parcours d'escalade et d'une tyrolienne (projet porté par la COMCOM). Le projet SAINT-MESMIN Station Nature du plateau de l'Auvézère fait son chemin et soyez assurés que nous le mènerons à son terme avant 2020.

L'automne arrive avec ses belles couleurs, ses champignons, ses cerfs, chevreuils, mouflons, sans oublier les palombes et aussi ses promeneurs. Préservons cette nature et profitons en, en respectant non seulement les propriétés privées mais aussi nos biens communs ouverts à tous, en admettant les activités de chacun, en faisant preuve de tolérance et d'esprit civique en toutes circonstances. Je vous demande de me signaler tout acte contraire à notre éthique, dégradation des chemins publics par des engins de débardage ou des 4x4, déversement de déchets ménagers ou encombrants à côté des conteneurs, dépôts de verre en dehors des lieux de collecte du verre, tout démarchage ou comportement étrange etc... Les délinquants arrivent à nos portes, j'ai demandé à chacun de nos Conseillers de surveiller le secteur dont il a la charge, et de me signaler toute anomalie mais il faut l'aider, le contacter et l'informer. De même je fais confiance à nos chasseurs qui se déplacent dans les zones les plus reculées pour me signaler toute présence de véhicule ou d'indices suspects.

Comme vous le lirez dans ce bulletin, nous avons volontairement limité les activités automnales à l'essentiel (11 novembre, Noël des Enfants et repas des Aînés) mais nous avons décidé d'organiser un LOTO le 7 novembre à partir de 20h30 dans le Cantou. En effet, les derniers LOTOS organisés à SAINT-MESMIN étaient toujours une réussite et leur absence crée un vide. Afin de marquer cet événement et ce retour à SAINT-MESMIN et pour tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat des ménages nous avons décidé d'organiser un LOTO gastronomique doté de nombreux lots de valeur (séjour gastronomiques pour deux personnes, quarts de cochons, volailles, paniers garnis, vins etc...). Je compte sur votre présence.

Continuez à nous faire confiance, allez sur notre site, venez nous voir et faites nous part de vos suggestions ou remarques.

Bien sincèrement. Guy BOUCHAUD,

INFORMATIONS

SITE INTERNET www.saint-mesmin.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre nouveau site pour y trouver toutes les informations concernant notre commune. Vous retrouverez les bulletins trimestriels, les comptes-rendus des conseils municipaux, les tarifs des locations, les dates des prochaines manifestations et beaucoup d'autres choses.

Une page vous est réservée pour poser vos questions et des liens vous dirigent vers nos amis de la commune possédant un site internet, ainsi qu'une rubrique « petites annonces ».



www.saint-mesmin.fr

INFORMATION POUR LES CHASSEURS

Comme promis à leur assemblée générale du 31 mai où ils nous avaient demandé d'être avertis à l'avance des manifestations de pleine nature proposées sur notre commune, nous avisons nos amis chasseurs que le Trail annuel des Gorges de l'Auvézère à SAINT-MESMIN se déroulera sur deux jours et commencera le samedi 20 février 2016 pour se terminer dans l'après midi du dimanche 21 février. De nombreux participants, venus des quatre coins de la France (plus de 300 participants en février 2015), devraient donc sillonner nos chemins ces jours et cette nuit là. Nous demandons à nos amis chasseurs de prendre leurs dispositions pour faciliter cette compétition programmée au calendrier national et enregistrée à la préfecture.

UN FILM A SAINT-MESMIN



Nous avons fait réaliser par Pierre GUICHARD (ancien cinéaste et reporter télé) un film qui montre les interviews de quelques habitants de la commune, des séquences de nos manifestations et des prises de vue de nos paysages. Ce film est destiné à promouvoir notre village. Il a été financé entièrement par A.I.S. Il vient d'être projeté en avant première aux habitants de notre commune à l'occasion de l'inauguration du Cantou. Il est depuis quelques jours en page

d'accueil, sur notre site internet.

Une clef USB sur lequel est gravé le film sera remise gratuitement à chaque habitant de la commune fin 2015-début 2016 mais elle est déjà disponible en Mairie au prix de 10 €

CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une toute nouvelle association vient de voir le jour à SAINT-MESMIN.

Ring Obéissance Canine de SAINT-MESMIN :ROC de SAINT-MESMIN

Elle est destinée à donner des cours d'éducation canine et d'obéissance à nos amis à quatre pattes. Cette Association créée le 8 août 2015 est présidée par Mr Michel GOURONT.

Vous pouvez le joindre au : 06 47 57 83 52 pour faire éduquer vos chiens. Le vice Président est Mr LE ROYER de PAYZAC tel 06 17 41 87 60. Le parcours d'entraînement aménagé se trouve à Charoncle-Bas sur un terrain appartenant à Monique BOUCHAUD.

INFORMATIONS (suite)

LA CROIX DE JUSTICE



La croix installée depuis de nombreuses années à la Rouye, à la limite de la Dordogne et de la Corrèze, détériorée par le temps a été remplacée le 27 août 2015. Bernard LABORIE et Jean Pierre DURAND ont été chargés de sa réalisation. (Le bois a été gracieusement offert par Jean Louis THOMAS, la croix réalisée par Frédéric REBBOH, le sable offert par la carrière COULAS).

Une petite cérémonie s'est tenue le 30 août en présence de quelques personnalités dont les descendants du Château des Piquets La Comtesse de ROQUEMAUREL et Mr et Mme la Comtesse de L'EPINE. Nous ne connaissons pas encore les motifs du désaccord, mais un duel à mort a eu lieu à la Rouye au 18ème siècle (Le 29 mai 1743). Une croix a été plantée à cet endroit par les descendants de la famille. Elle symbolise le duel qui a eu lieu entre le Seigneur de JUILLAC (Château des Piquets) et le Seigneur de SAINT-MESMIN (Château de la Rouye). Ce duel fût remporté par le Seigneur des Piquets et depuis tous les 29 mai une fête a lieu à JUILLAC « la SAINT-MESMIN ». Marqués par cette défaite, après la Révolution les Saint-Mesminois ont demandé leur rattachement à la Dordogne, ce qu'ils ont obtenu le 23 août 1793. Ils ont alors décidé de fêter eux aussi cet évènement tous les premiers dimanches d'Août à SAINT-MESMIN, ce que nous continuons à perpétuer encore aujourd'hui.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Nos conseillers départementaux, Mme Annie SEDAN et Mr Bruno LAMONERIE, tiendront une permanence le samedi 10 octobre à la mairie de Saint-Mesmin. Les personnes qui souhaiteraient les rencontrer pourront venir en mairie entre 9H et 12H.

PELERINAGE A NOTRE DAME DE PARTOUT

Le 6 septembre a eu lieu le pèlerinage annuel à la Chapelle Notre Dame de Partout sur la colline des Ages. Comme tous les ans, après la messe, célébrée cette année par l'Abbé DARFEUILLE d'Excideuil, les nombreux pèlerins se sont dirigés en cortège vers la petite grotte en contrebas qui abrite la statue de la vierge.



LECTURE

Pour les amateurs de lecture

Nous remercions Mme BOUTOT, ancienne institutrice de l'école du bourg dans les années 80, qui nous a confié beaucoup de livres intéressants relatant des histoires de chez nous. Ils seront mis avec beaucoup d'autres ainsi que diverses revues à la disposition de tous au Club du Temps Libre, (local à coté de la mairie) ouvert tous les jeudis après midi de 14 à 17 h. De même, vous pouvez aussi déposer des livres, les prendre, les garder ou les remettre, sans aucune contrainte, ni inscription. La réouverture du Club est fixée au 1^{er} octobre.

ATTENTION, INFORMATION IMPORTANTE

Le Maire rappelle qu'un arrêté interdit le débardage des bois sur les chemins ruraux à compter du 1er novembre jusqu'au 30 avril inclus
(voir arrêté sur notre site internet dans la rubrique archives)

INFORMATIONS (suite)



Les travaux de rénovation du Cantou ont été terminés le 30 juillet dernier, Son parc a été ouvert le 5 août pour le marché de nuit et pour un mariage, célébré le 8 août. Ce bâtiment entièrement rénové a ré-ouvert ses portes pour la location.



Les travaux du Cantou de mise en conformité étaient devenus inévitables pour permettre sa location. Sa fermeture aurait été préjudiciable pour l'artisanat et le commerce local qui bénéficient de l'existence de cette structure au travers de divers contrats d'entretien et de la fourniture des produits et denrées pour le fonctionnement des groupes en visite chez nous. Les travaux ont consisté en :

- refonte complète de tout le système d'isolation thermique
- réaménagement intérieur pour obtention des labels Gîte de France (2 épis), Tourisme Handicap et Rando Accueil
- mise aux normes PMR et adaptation des locaux pour les handicaps visuel et auditif
- mise aux normes en matière de sécurité ERP imposée par les modifications apportées au bâtiment.

LE CANTOU (Suite)

La commune s'est assurée le concours d'un architecte, Mr RAGAVEN et le montant des travaux a été de : 404 325 € HT auquel il convient d'ajouter les honoraires MO et CSPS et les frais de bureaux d'études pour 34 000 € ce qui porte le total HT à 438 325 € HT.

Compte tenu des critères exigés et respectés en ce qui concerne le volet environnemental (économie d'énergie) et le volet social (accueil des seniors, des groupes scolaires, des associations) intégrant les handicaps moteur, visuel et auditif ainsi que le volet tourisme (aménagement des locaux pour labels touristiques), un montant total près de 100 000 € de subventions a été accordé par le Conseil général (contrat d'objectifs), l'Etat (112 000€ DETR), le Conseil Régional et l'Europe (25.000 € FEADER) et une attribution de la réserve parlementaire de Mme Colette LANGLADE pour l'année 2013 de 10 000 euros et une attribution de la réserve parlementaire du Sénateur BERIT DEBAT pour la chaufferie.

Le solde à la charge de la commune, soit 40 % du HT, n'a pas été dépassé afin de maintenir le budget de la commune et l'équilibre de l'opération. Il est évident que sans cet accompagnement financier public, la commune n'aurait pas pu assumer cet investissement et aurait dû envisager l'arrêt de cette structure pourtant unique dans le département. Nous recevons les colonies de vacances et lycée hollandais qui viennent chaque année depuis 4 ans.

L'AMENAGEMENT DU « CANTOU »



Le 30 août, à 11 h, une visite complète des nouvelles installations du Cantou réservée aux habitants du village a été suivie par la projection du film documentaire sur SAINT-MESMIN que nous avons fait réaliser et qui a été mis sur notre site en page d'accueil. La municipalité a offert un apéritif et un buffet campagnard servis sous les platanes de la Place Charles SARLANDIE. Tous les convives ont été ravis.

Les différents tarifs pour la location, gîte de groupe, salle des fêtes, séminaires ou couchages sont disponibles en mairie ou sur notre site internet www.saint-mesmin.fr;



Le 10 octobre, à 20h30
La troupe du Saut Ruban
Vous invite à sa deuxième représentation
théâtrale de la saison,
dans la salle du Cantou



INFORMATIONS (suite et fin)

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 8 août 2015, toute personne en possession de son permis B peut conduire un véhicule agricole.

En effet, l'article 87 de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives a été remplacé par l'article 27 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Ce nouveau texte modifie l'article L221-2 du code de la route, son objectif étant d'élargir le champ d'application de la dérogation du permis poids lourd et l'autorisation accordée de conduire des véhicules agricoles avec un simple permis B. Cette dérogation avait été accordée à certaines catégories de conducteurs : ceux qui avaient cessé leur activité agricole, mais aussi les employés municipaux, ainsi que les affouagistes, ceci afin de pouvoir conduire les tracteurs des communes et pour des usages autres qu'agricoles ou forestiers. **Aujourd'hui**, toute personne titulaire du permis B peut conduire tous les véhicules et appareils agricoles ou forestiers dont la vitesse n'excède pas 40 kilomètres par heure, ainsi que les véhicules qui peuvent y être assimilés.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bain, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique)

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies) .

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...)
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc ...
- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage. Ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments)
- Pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur..

Objectif Citoyen!!!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

BIENTÔT 16 ANS ! PERMIS DE RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges
Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92
du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

JOURNEE DU 5 JUILLET

Le 5 juillet une triple animation a été organisée par l'équipe communale. La journée a commencé par une brocante autour de la place du village, où les stands étaient installés, suivie par une randonnée de 10 km sous un très beau soleil. Au retour, tous se sont retrouvés pour le repas, où les barbecues étaient allumés pour la circonstance. Dans l'après-midi ce fût une superbe démonstration du groupe «DRIFT-TRIKE DORDOGNE», que nous remercions. Cette équipe de jeune gens voire même très jeunes (7ans) nous a impressionné sur des engins à trois roues, parfois sans frein et à ras du sol. Avec vitesse et pirouettes à profusion.



VARI'ART

Le 25 et 26 juillet, VARI'ART a organisé comme chaque année la route des métiers d'art.

Ce jour là, une vingtaine d'artistes de toutes origines ouvrent leurs ateliers et accueillent les visiteurs.

A SAINT-MESMIN aux

Pagnons chez Truus et Harry VAN GALEM . Nous avons pu admirer de très beaux tableaux et émaux. Ce jour là, Mr Jacques-André BOUDARD habitant le bourg de SAINT-MESMIN nous a fait découvrir dans l'église ses colonnes de lumière graphique, impressionnantes de précision.



CONCOURS DE BOULES



Le 2 août, ce n'est pas par un duel, comme en 1752 que ce sont affrontés les Saint Mesminois et les Juillacois, mais par un concours de boules sur le parking du Jardin de l'Avenir.

24 équipes de boulistes, qui pour beaucoup étaient venus de Juillac et des communes environnantes pour battre Saint-Mesmin se sont affrontées sous un soleil torride. Commencée vers 14h30 cette bataille amicale a duré jusqu'à 20h30 et l'équipe de Saint-Mesmin malgré son manque d'entraînement a bien défendu ses couleurs.

De nombreux lots de valeur ont été distribués pour récompenser les gagnants.

MANIFESTATIONS (suite)

LES MARCHES DE NUIT

Nos trois marchés de nuit de la saison, attendus par tous, n'ont pas déçu les touristes. Le 1^{er} marché du 22 juillet, animé par Fatima et Christophe a réuni près de 600 personnes.



Le 2^{ème} marché du 5 août animé par le DJ Acacio avec une remarquable prestation de Melle Anne-Sophie BOURBON à la harpe a réuni plus de 800 personnes.



C'est le 3^{ème} marché de nuit, animé par notre ami Claude ROUSSEAU et son équipe des Amis Troubadours qui a battu tous les records d'affluence. Ce sont entre 1200 et 1300 personnes qui étaient présentes à cette dernière soirée de la saison.

Notre graphiste prénommée « la Petite Sardine » nous a concocté un dessin à l'occasion de ces marchés de nuit.



KAYAK

Les mercredis 15 et 29 juillet, 12 août et 19 août des cours d'initiation « kayak » organisés par l'office de tourisme d'Excideuil se sont déroulés en aval du Saut Ruban. De nombreux enfants sont venus dompter les rapides des Gorges de l'Auvézère, encadrés par Jean-François AUBLANT professionnel diplômé. Tous ont passé un agréable moment sur notre commune.



SORTIE DES BENEVOLES

La sortie annuelle offerte par A.I.S pour remercier les bénévoles qui se sont investis dans toutes nos manifestations de la saison a eu lieu le 12 septembre. Plus de 50 personnes se sont donc retrouvées à la base de loisirs de Rouffiac, au cœur d'un parc boisé de 100 ha et au bord de l'un des plus grands plans d'eau du Périgord. Après un bon repas pris tous ensemble, le téléski nautique, le parcours dans les arbres et la randonnée autour du lac ont occupé le restant de la journée. Un maillot AIS a été offert à tous les bénévoles.



NOTRE PETIT JEU



Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve cette petite maisonnette ? C'est Annick JACQUET qui est chargée de recevoir votre réponse. Le majestueux arbre tricentenaire, sur la photo du trimestre précédent se trouve sur un chemin de Lavaurie. C'est Mme Christiane ROUSSEAU qui la première, nous a donné la bonne réponse. Beaucoup d'autres personnes s'étaient manifestées pour ce petit jeu, nous les remercions pour leurs participations. AJ

HISTOIRE DU PETIT LUTIN



A la mairie, je vais Mardi sept Juillet de l'an deux mille quinze c'est décidé, ce soir je vais à la mairie pour voir comment se déroule la réunion du conseil municipal ; histoire de mieux comprendre comment fonctionne une mairie. Un petit cours d'instruction civique rafraîchira ma mémoire ! Le philosophe PROUDHON écrivait: << Dans une société libre le rôle de l'état est un rôle de législation... La loi faite, l'état se retire, abandonnant aux autorités locales et aux citoyens l'exécution...>> la petite commune de SAINT-MESMIN voit son patrimoine se rénover. Après le merveilleux château d'eau, voici le Cantou qui apparaît sous un jour nouveau. Tout ceci se décide lors des réunions du conseil municipal. Dans le dernier bulletin, je relève la phrase suivante écrite par le maire Guy BOUCHAUD: << c'est pourquoi je m'implique et j'essaie d'impliquer mes conseillers dans le plus d'organisations ou de réunions possibles.>> Le maire peut surprendre, étonner, agacer mais l'homme ne laisse jamais indifférent ses administrés. Les responsabilités d'un maire sont présentes tout au long de la réunion. La maîtrise du budget, la sécurité des habitants, l'organisation des festivités, la rénovation du patrimoine ont été abordés avec sérieux et savoir faire. La critique peut paraître facile, en étant présent j'ai pu me faire ma propre opinion, il n'est pas facile de prendre les meilleures décisions pour permettre à la commune d'exister. Ce fût pour moi une expérience agréable, être présent à cette réunion a comblé mon intérêt pour la chose publique. J'ai ressenti le sentiment du :- ne pas vivre qu'en pensant à soit mais de vivre dans une société : celle des humains où les droits mais aussi les obligations doivent être connus et respectés de tous. Signé : Un lutin qui a pris un cours de formation civique et sociale.

Communiqué du Conseil Départemental de la Dordogne

L'inventaire de la flore sauvage se poursuit en Aquitaine, Saint-Mesmin est concerné. Des agents du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique munis de l'arrêté préfectoral N° 20155083-016 leur donnant l'autorisation de pénétrer sur toutes propriétés privées peuvent vous rendre visite.
Veillez leur réserver un bon accueil.

LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

10 octobre entre 9 h et 12h, Nos conseillers départementaux, Mme Annie SEDAN et Mr Bruno LAMONERIE, tiendront une permanence à la mairie de Saint Mesmin.

Les personnes qui souhaiteraient les rencontrer pourront venir en mairie.

10 octobre à 20 h30, la troupe du Saut Ruban vous invite à leur deuxième **représentation théâtrale** dans la salle du Cantou

7 novembre 20 h30, soirée loto dans le Cantou organisée par AIS, 1ère Soirée « astronomique Loto gastronomique », avec des super lots (Séjours gourmands, quarts de cochons, volailles, paniers garnis etc...)

11 novembre à 11 h, Cérémonie au monument aux mort et plantation d'arbres au Jardin de l'Avenir pour les nouveaux enfants arrivés sur la commune.

9 janvier à 12 h30, repas des Aïnés dans le Cantou.

20 et 21 février 2016 trail des gorges de l'Auvézère. Un parcours de nuit est prévu le samedi soir.

UN PEU D'HISTOIRE

LA CROIX DE JUSTICE ET LE CHATEAU DE LA ROUYE

Duel à La Rouye : Histoire de la Croix de la Justice

Le 29 mai 1743, un duel a lieu entre seigneurs à La Rouye. Ce duel oppose le Seigneur de Juillac (Château des Piquets) au Seigneur de Saint-Mesmin (Château de La Rouye). Le duel fut remporté par le Seigneur des Piquets et c'est ainsi que fut instituée la fête de la Saint-Mesmin, qui a lieu à Juillac tous les 29 mai.

Marqués par cette défaite, les habitants de Saint-Mesmin ont demandé après la Révolution leur rattachement à la Dordogne, qui a été officialisé le 23 août 1793. Une fête a d'ailleurs lieu tous les ans à Saint-Mesmin le premier week-end d'août en souvenir de cet événement.

Une croix a été installée par la famille De Roquemaurel à l'endroit du duel sur la limite entre la Dordogne et la Corrèze. Elle s'est dégradée par le temps et elle a été remplacée le 23 août 2015. L'inauguration a eu lieu le 30 août en présence d'une trentaine de personnes, dont les descendants du Château des Piquets (famille De Roquemaurel).



Maison Sahuguet à Juillac



Vestige du Château de la Rouye

Histoire du Château de La Rouye

Denis de Sahuguet, Seigneur de La Rouye, est né vers 1520. Il fut homme d'Armes dans la compagnie du Roi de Navarre, et Procureur d'office pour la Juridiction de Juillac. Entre 1563 et 1587, il acheta de nombreuses terres (à Cherveix, Lage, La Berthonie). En 1569, il fit construire une grande maison à Juillac où ses initiales sont encore visibles (DS). En 1582, il avait des terres à La Rouye et des droits sur une partie de la forêt de Born au nom du Roi de Navarre.

Denis de Sahuguet eût 3 fils, dont Jacques, né vers 1550 et qui en 1590 fut élu conseiller du Roi pour le Bas-Limousin et

député de la noblesse. En 1603 il acheta aux frères Pasquier de Savignac le village et la chapelle de La Rouye et les droits d'exercer la justice. Henri IV réunit une partie de la forêt de Born au village de La Rouye pour en faire un fief qu'il lui donna en tant qu'ancien compagnon d'Armes.

En 1615, il fait construire le Château de La Rouye. Il est entouré de douves et possède un pont-levis. Dans la tour il y avait 3 fauconneaux (petits canons), 11 mousquets, 2 arquebuses, 1 carabine.

Jacques de SAHUGUET est mort en 1621 à l'âge de 71 ans. C'est l'un des ses descendants qui en 1743 sera blessé à mort à la Rouye où l'on a rénové la Croix de Justice. (A suivre)

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /10_/

L'an deux mil quinze, le 15 septembre 2015 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 8 septembre 2015, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY ,Yvette DEVAUD ,Annick JACQUET, Guy BOUCHAUD , Guy HAYE , Jean Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE, Olivier ROCHE. **Absents :** Néant **SECRETARE :** Sandra COMBY

Le début de la séance se déroule en présence du Commissaire aux Comptes de A.I.S. (Amicale Info Solidarité)
Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence ponctuelle.

1/Bilan des manifestations de l'été.

Le Maire donne son impression sur le déroulement de toutes les manifestations de l'été :

Marche et vide grenier, trois marchés de nuit et concours de boules. Il estime que d'une manière générale ces manifestations se sont très bien déroulées avec mention très bien aux trois marchés de nuit qui ont accueilli plus de monde que l'année précédente et un petit moins pour les deux autres manifestations qui ont drainé beaucoup moins de monde mais qui restent intéressantes. Il a relevé que l'organisation de ces manifestations a été parfaite et il remercie les dix conseillers et leurs conjoints qui se sont personnellement investis et les 27 bénévoles qui étaient présents à chaque montage ou démontage. Il pense que des modifications techniques pour le transport de tables peuvent encore améliorer le système. Un rapide tour de table montre que tous les conseillers partagent ces conclusions et que tous sont favorables au maintien des trois marchés de nuit l'année prochaine dans les mêmes conditions excepté pour l'animation où il faudra prévoir une nouvelle programmation des groupes musicaux et peut être en trouver de nouveaux tout en respectant le forfait moyen de 250 €.

Le Maire passe ensuite la parole au Commissaire aux Comptes, Robert GAUTIER. Celui-ci présente les détails de la comptabilité du 1^{er} septembre 2014 au 1^{er} septembre 2015. Les comptes font apparaître un solde positif de 6.950€. Olivier ROCHE (comptable de formation) félicite Robert pour la netteté de ces comptes. Les membres de A.I.S. adoptent ces comptes à l'unanimité et remercient Robert pour la bonne tenue des documents comptables.

2/Préparation des festivités de fin d'année.

2.1/ Le Maire dit qu'il reçoit de nombreux appels extérieurs de personnes qui sont déçues de ne plus relever l'organisation de LOTOS à SAINT-MESMIN. Il pense que l'équipe municipale doit relever le défi et il propose d'organiser **le 7 novembre 2015 dans le Cantou**, à partir de 20h30 un grand LOTO gastronomique doté de nombreux lots de valeur (Séjours gastronomiques, quarts de cochon, jambons, volailles , charcuterie etc...) 5 quines accompagnées d'une quine à l'entracte pour les enfants (gâteaux, bonbons ;pack de boissons non alcoolisées etc...) Il ajoute que cette activité devrait être pérennisée et avoir lieu tous les ans à la même date.

Après un débat sur la nature des lots, le prix du billet, l'organisation de la soirée les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'organisation de cette soirée pour le 7 novembre.

2.2/ Le Maire aborde ensuite **la cérémonie du 11 novembre**. Il rappelle que celle-ci est habituellement suivie d'une plantation d'arbres au Verger de l'Avenir et que de nouveaux enfants sont arrivés sur la commune. Il pense que le déplacement au cimetière sur la tombe du soldat inconnu pourrait se faire plutôt le 8 mai car le soldat qui est inhumé là-bas est un soldat de la Deuxième Guerre Mondiale .Il propose donc que la cérémonie de 11 novembre se déroule de la manière suivante: Lecture des ordres du jour par Elise LEYMARIE , Marie -Amélie ROCHE et le Maire, appel des Morts par Marie Amélie ROCHE et Laura GERAUD, dépôt de gerbes etc..Annick JACQUET propose que la Marseillaise soit chantée par le public et que ce soit toujours ainsi à l'avenir. Tous les Conseillers acceptent cette proposition.

2.3/ **Le Noël des enfants est fixé au 18 octobre** à 19h00 dans la salle du Cantou. Sandra COMBY et Yvette DEVAUD sont chargées d'acheter les cadeaux dans les mêmes conditions que l'année dernière (jusqu'à 11 ans révolus) , Annick JACQUET est chargée de trouver le film à projeter . La mairie organisera le goûter et l'arrivée du Père Noël.

2.4/ **Le repas des Aînés est fixé au samedi 9 janvier 2016** à partir de 12h30 dans le Cantou. Le traiteur choisi sera Marie LACHEZE de SAINT-AULAIRE, le Maire est chargé de négocier un prix de menu (soupe, entrée charcuterie, plat de poisson, plat de viande et légumes , salade fromage ,dessert) qui comprendra l'ensemble du repas (de l'apéritif au café) . Les boissons seront prises en charge par A.I.S. et par d'autres associations qui souhaiteront participer.. L'orchestre retenu sera l'orchestre habituel s'il est disponible. Le service sera assuré par les Conseillers et leurs conjoints. Ce repas sera gratuit à partir de 65 ans. Les plus de 75 ans qui ne pourront pas assister à ce repas recevront le 10 janvier un colis de spécialités du Périgord.

3/Point sur les travaux du semestre.

3.1/ Le Maire annonce que les travaux de renforcement électrique des hameaux des Pagnons, Les Bessades, le Bois de Chat sont terminés (150 000 €), que le branchement des propriétaires et l'enlèvement des anciennes lignes ont été réalisés. IL ajoute que la réfection de la route Bois de Chat -Les Bessades va être réalisée avant la fin octobre. Il précise que les prochains travaux de renforcement électrique vont commencer à Las Psycharias, Leymarie et La Béchadie (180 000 €) puis à La Rouye (30 000 €).

3.2/ Le Maire demande l'autorisation d'entamer des travaux de consolidation du clocher de l'Eglise et de réfection de la Sacristie .Il ajoute qu'il a demandé un devis à l'entreprise FRAISSE et à l'entreprise COLLET ,il présente le seul devis qu'il a reçu (COLLET). JP DURAND et Olivier ROCHE relèvent que le coût du démontage semble élevé .Les membres du Conseil demandent au Maire de rechercher d'autres entreprises afin de pouvoir choisir lors du prochain conseil.

3.3/ Digue de l'Etang des Forges. Le Maire explique que l'ONF vient d'accepter le devis de l'entreprise REY d'ANLHIAC et que celle-ci devrait commencer les travaux avant la fin du mois de septembre. Le Maire précise que cela n'a été possible que parce que la Mairie s'est engagée à financer la moitié du coût des travaux (3000€) si non l'Etang de la Forge était condamné.

4 / Bassin d'Eaux Vives.

Le Maire rappelle que ce projet est maintenant soutenu par le Conseil Départemental et explique que la Communauté de Communes va demander les devis ad-hoc et monter les dossiers de demandes de subventions. Il pense que ce processus va prendre beaucoup de temps et qu'en attendant il serait souhaitable que la commune prenne à son compte le projet de construction de la passerelle. A ce sujet il présente les photos et le devis concernant ce projet (20 000 €) . Il demande l'autorisation de lancer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental afin que cette passerelle soit opérationnelle à l'été 2016. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à lancer cette procédure.

5/Différentes aides à accorder aux familles:

Le Maire explique qu'il a été sollicité à plusieurs reprises pour l'octroi de subventions pour la cantine ou le transport au profit d'enfants de SAINT-MESMIN qui fréquentent des établissements scolaires hors du Département ou des écoles non habituelles. Il demande aux membres du Conseil de se prononcer .Sandra COMBY, Yvette DEVAUD estiment que ces demandes ne sont pas fondées. La majorité du conseil s'oppose à l'octroi de telles subventions qui n'ont jamais été accordées par le passé. Ils estiment en effet que ces familles perçoivent déjà sous d'autres formes les subventions octroyées chez nous.

6/Devenir du Syndicat de l'Eau de SAVIGNAC-PAYZAC.

Bernard LABORIE et le Maire présentent la Loi NOTRE qui, dans le cadre de la réorganisation territoriale, prévoit la diminution du nombre de syndicats à l'horizon 2018-2020. Ils expliquent que notre syndicat de l'eau est concerné par ce projet et que le SIAEP va devoir fusionner avec le syndicat d'EXCIDEUIL et celui de NANTHIAT. L'étude de faisabilité est actuellement en cours, les membres du syndicat recevront une information à ce sujet lors de la prochaine réunion du 17 septembre et le Conseil Municipal devra prendre une délibération lors de la prochaine réunion du Conseil qui pourrait avoir lieu **fin octobre (27 octobre)**.

7/Délibération sur l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le Maire explique que dans le cadre de la loi du 11 février 2015 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la mairie doit avant le 27 septembre 2015 s'engager à signer un Ad'AP ; Il présente aux membres du Conseil le projet qu'il a rédigé pour les 8 ERP de la commune.(Mairie, salle d'accueil, église, Cantou, toilettes publiques, chapiteaux, cimetière, salle des associations) dans lequel il demande des dérogations et propose des alternatives. Les membres du Conseil prennent connaissance du document et le Maire leur demande de prendre une délibération acceptant ce projet d'agenda Cette délibération est prise à l'unanimité.

Questions diverses.

Frédéric LEYMARIE , Pascal GERAUD et Sandra COMBY insistent à nouveau sur la dangerosité du carrefour du Poteau de Brussy , le Maire répond que les services du Conseil Départemental sont informés et qu'une solution est à l'étude.

Frédéric LEYMARIE demande à ce que la priorité au carrefour (Les Bessades-entrée de SAINT-MESMIN) soit matérialisée sur la route. Le Maire prend note et fera réaliser cela par les employés municipaux.

Jean Pierre DURAND demande que le chemin de Mezurat soit mieux empierré. Le Maire répond que cela est prévu dans le planning de l'employé et que ce sera réalisé fin octobre début novembre.

Le Maire demande à Olivier ROCHE d'intervenir à l'amiable auprès de Bernard HUGON de façon à ce qu'il assume le transport de ses déchets de verre jusqu'au conteneur. Il remercie Olivier car il relève cependant une amélioration de la situation à Charoncle. Olivier ROCHE prend note et s'engage à faire le nécessaire avec diplomatie.

Sandra COMBY qui assisté à la réunion du Collège de LANOUAILLE annonce qu'un projet de chauffage au bois du gymnase est à l'étude. La participation financière de la commune de SAINT-MESMIN à ce projet devrait être minime.

Guy HAYE est chargé d'imprimer le film SAINT-MESMIN sur les clefs USB (sous un format compatible avec les télévisions anciennes) qui seront distribuées en fin d'année à tous les saint-mesminois.

La fête annuelle de SAINT-MESMIN du 1^{er} week-end d'août 2016 est confirmée. Les membres du Conseil sont unanimes pour l'organisation d'un dîner spectacle ou dîner concert en soirée (le vendredi ou le dimanche soir)avec un orchestre réputé. Olivier VILLA doit faire une proposition de prix. Les activités du samedi et du dimanche restent à définir (marche, brocante, rallye de vieilles voitures etc...)

L'ordre du jour étant épuisé la fin de la réunion a lieu à 23h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD

Les numéros utiles

Pompiers 18 Samu 15

Gendarmerie 17 Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90

Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96

Les Adjointes : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82

Communauté de Commune de Causses et Rivières 05 53 62 46 58

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Canard : Pour tout ce qui provient du canard, Foies gras, magrets séchés, confits ou rillettes, Colette Pouyadou à « Mont Cocu », Tél 05 53 62 84 55 ou 05 53 52 46 30.

Fromages de Chèvres : Chez Nadia Géas « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2^{ème} et 4^{ème} mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06.

Volailles Légumes: Chez Marcel Bounaix, « Las Peycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08.

Producteur de miel : Michel David au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06.

Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme : Wieger Frenken et Dimphi Hombergen à Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredis après-midis et les samedis matins.

Semences, graineteries : Chez Nouhaud à « Fargeas » .

Stages pour accordeur de piano, Chez Ben Verbon à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : <http://www.lacolline-linard.fr>

Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. Collet Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus Van Dalsem Le Pagnon –

Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul Contrand - Tél 05 53 52 81 78.

Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric Leymarie tel 06 85 08 84 04.

Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : l'Etang des Forges et l'Etang du Moulin Haut.

Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponible à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Artiste Sculpteur : Frédéric Rebboh, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine Tourenne, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

Créateur de colonnes de lumière : Jacques-André Boudard,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91
<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

Dessins Croquis : Leen Van Hoeck, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

Peinture sur toile : Teddy Montacutelli, La Clautre.

Peinture sur toile : vente de tableaux Truus Van Dalsem, Le Pagnon Tél 05 53 52 86 80 -
www.truusvandalsem.nl

Poteries, céramiques, Innes Verbon, Linard tél 05 53 52 23 39

Les événements du trimestre en photos

